Envoyé en préfecture le 16/04/2025
Reçu en préfecture le 16/04/2025
Publié le 16/04/2025
ID : 081-200034056-20250415-D2025_50-DE

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU LAUTRECOIS - PAYS D'AGOUT

Séance du 15 avril 2025

L'an deux mille vingt-cinq et le quinze avril à vingt heures trente, le conseil communautaire s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Thierry BARDOU.

PRESENTS : MM AYRAL - COLOMBIER - GALZIN - VERNHES - VIALA D.- MME AJCHENBAUM - ARMENGAUD - KAZIMIERCZAK - VALERO - MMES BONNASSIEUX - DAGUZAN - FADDI - FRASSIN - MM BOUTIE - CURETTI - CHIHA - FAU - GAYRAUD - MAURIES (Suppléant) - MAZARS C. - MAZARS E. - MONTAGNE - MOULET - OURCET - RAMUSCELLO - RICARD - VIALA B.

Mme RABOU a donné pouvoir à Mme ARMENGAUD.
M. VANDENDRIESSCHE a donné pouvoir à Mme VALERO.

N° 2025/50

Objet : Associations : Attribution des subventions aux associations pour l'année 2025

Monsieur le Président expose aux membres du conseil les différents dossiers de demande de subvention pour l'année 2025, présentés par les associations et examinés par la commission « Culture et patrimoine » le 2 avril 2025.

Il est rappelé que ces dossiers ont été analysés conformément au cahier des charges approuvé en Conseil de Communauté par délibération n°2024/131 du 17 décembre 2024.

Concernant les associations de pêche, les membres de la commission « Culture et patrimoine » proposent de soutenir leurs actions à hauteur des montants suivants : 20 € pour les cartes « Mineurs » et 7 € pour les cartes « Découverte - 12 ans », considérant que les enfants n'ont pas une pratique régulière tout au long de l'année, tout comme l'action de bénévolat envers ces enfants.

Monsieur le Président propose aux membres du conseil d'attribuer les subventions aux associations suivantes :

Culture :

Nom de l'association	Événement	Siège social de l'association	Montant subvention attribuée
AFIAC	Résidences d'artistes	Fiac	1 000 €
Syndicat de l'ail rose de Lautrec et de l'IGP Ail rose de Lautrec	Fête de l'ail	Lautrec	1 000 €
Les copains de Cuq	Fête « Passions d'Antan » 15 août 2025	Cuq	1 000 €
La Beluga	Du 24/06 au 20/07 : exposition de photos du patrimoine de notre territoire.	Viterbe	600 €
La petite faucheuse	Libérer la parole autour de la mort et du	Lautrec	500 €

Envoyé en préfecture le 16/04/2025
Reçu en préfecture le 16/04/2025
Publié le 16/04/2025
ID : 081-200034056-20250415-D2025_50-DE

	deuil.		
ADN-C	Poursuite de la formation informatique avec achat d'un PC. Démarche auprès de l'école de Fréjeville. Accueil de différentes structures de jeunes pour les initier aux technologies. Participation aux semaines numériques initiées par France Services. Achat d'une brodeuse numérique.	Fréjeville	1 000 €
Si & Si	15, 16 et 17 août 2025 : organisation festival Festivaoût.	Lautrec	2 500 €
La vie Moyenâgeuse	23 et 24 août 2025 : fête médiévale avec divers ateliers : cuisine, peinture à l'œuf, tissage, contes, laine feutrée, etc. + reconstitution de combats de chevaliers, scénettes théâtrales.	Vielmur sur Agout	2 000 €
Mémoire et patrimoine	JEP 2025 : 20 et 21 septembre. Volonté de valoriser les différents pigeonniers de la commune en réalisant une randonnée à thème animée par l'association + organisation de visites guidées de l'église.	Fréjeville	200 €
Chergui théâtre	Sur 15 jours en décembre 2025 : Nadalet 18ème édition – spectacle franco-occitan.	Fiac	3 000 €
Le Piaf	Concert un samedi par mois (sauf juillet et août). Lieu de culture accessible à tous.	Fiac	2 000 €
L'attitude Terre	Organisation d'un événement culturel autour de l'Afrique. L'Afrique dans tous ses états (3ème édition). Octobre/novembre 2025.	Vielmur sur Agout	600 €
Confrérie de la marquisette	14 juin 2025 : réalisation du Chapitre de la confrérie pendant Lo Festenal	Vielmur sur Agout	500 €
Union des commerçants lautrécois	Fête « Outils Lautrec », précédemment organisée par l'ALSAM : 26, 27 et 28 septembre 2025.	Lautrec	1 000 €
École de musique du Pays d'Agout	Animation de plusieurs concerts gratuits sur le territoire de la CCLPA et Sor-et-Agout : forum des associations, Téléthon, cérémonies 11 nov. 1918, 8 mai 1945, 19 mars 1962, etc. + concert de fin d'année de l'école de musique (15 juin 2025).	Vielmur sur Agout	1 000 €
Les pinceaux de Cocagne	23 et 24 août 2025 : festival des peintres dans les rues de Lautrec, environ 500 visiteurs par week-end.	Lautrec	1 000 €
Lautrec Objectif Bulles	6 & 7 sept. 2025 : organisation du festival de la BD, invitation d'une vingtaine d'auteurs avec séances de dédicaces, concours de dessin pour les enfants, etc.	Lautrec	2 500 €
Sauvegardons le patrimoine de Prades	17 juillet 2025 : dans le cadre du festival des petites églises, concert dans l'église St-Alain.	Prades	550 €
L'Entonnoir	18 & 19/10 : organisation de l'évènement "Le nez dans le ballon" : l'idée de valoriser d'un côté les pratiques agricoles engagées et de l'autre, la création et le spectacle vivant.	Lautrec	1 300 €
ACPV	Animation pour les JEP 2025 (20 & 21 sept). Les 30 ans de l'ACPV le 16 novembre.	Vielmur sur Agout	1 500 €
La Relève	1. Ateliers d'arts plastiques : les jeunes du	Saint-Julien du	400 €

Envoyé en préfecture le 16/04/2025
Reçu en préfecture le 16/04/2025
Publié le 16/04/2025
ID : 081-200034056-20250415-D2025_50-DE

	lieu de vie participeront à un week-end d'atelier avec l'artiste Christian Bruyere. / 2. Ateliers musicaux : Christian Bruyere mettra en musique des textes rédigés par les jeunes. / 3. Valorisation du projet : exposition dans la galerie du travail de Christian Bruyere et des jeunes du lieu.		
GÉRAHL	A pour but de continuer les recherches sur le lautrécois. Nouvelle exposition inédite liée aux activités et recherches archéologiques sur le Lautrécois, d'où la conception et réalisation de plusieurs bâches d'exposition.	Lautrec	370 €
			TOTAL CULTURE : 25 520 €

SPORT :

Nom de l'association	Événement	Siège social de l'association	Montant subvention attribuée
Association Poney City	Organisation de la fête de Noël : spectacle, venue du Père Noël.	Damiatte	460 €
Arts Martiaux du Pays d'Agout	Organisation de stages offerts par l'association à destination des jeunes du club pendant les petites vacances scolaires.	Vielmur sur Agout	1 120 €
Olympique Lautrécois	Tournoi école de foot.	Lautrec	1 940 €
Tennis Club Vielmurois	Tournoi avril/juin 2025 + journées de manifestations au cours de cette même période.	Vielmur sur Agout	660 €
Ping Saint Paulais Pays de Cocagne	Continuité des engagements pris : travail auprès des enfants du territoire. Organisation de tournois, notamment pendant les vacances scolaires. Club qui accepte les enfants dès 4 ans.	Saint-Paul Cap de Joux	620 €
Basket Damiatte Saint-Paul	14 juin 2025 : organisation de tournois pour les initiés et non-initiés (possibilité d'acheter une licence à la journée).	Saint-Paul Cap de Joux	1 460 €
Club Athlétisme Vielmurois	Achats de tenues de sport pour l'ensemble des jeunes du club. / Achats du matériel pour les entraînements. / Organisation d'une épreuve du trophée de l'avenir réunissant les jeunes athlètes de la catégorie "Éveil Athlétisme & Poussins"	Vielmur sur Agout	960 €
Pays d'Agout Football Club	Après la fusion de l'école de foot et le club sénior l'an passé, continuité des investissements : tenues, matériels, etc. avec le nouveau logo.	Vielmur sur Agout	1 380 €
Dojo Vielmur Pays d'Agout	Maintien de la politique de cotisation à taux réduit pour les adhérents. / Animation avec les parents des judokas lors des cours en commun. / Maintien du cours Baby Judo (3-5 ans)	Vielmur sur Agout	560 €
USV	Renouvellement du matériel : jeux de maillots, shorts, sacs de placage, boucliers, joug de rugby pour mêlée, kit de chasubles.	Vielmur sur Agout	1 120 €
			TOTAL SPORT : 10 280 €

Envoyé en préfecture le 16/04/2025
Reçu en préfecture le 16/04/2025
Publié le 16/04/2025
ID : 081-200034056-20250415-D2025_50-DE

LOISIRS :

Nom de l'association	Événement	Siège social de l'association	Montant subvention attribuée
Club de dessin Vielmurois	Organisation de cours de dessin pour enfants.	Vielmur sur Agout	380 €
Les musicales de Lautrec	Volonté d'enseigner la musique en minimisant le coût pour les adhérents mineurs de la CCLPA. Renouveler le matériel existant ou obsolète. Investir dans du matériel de scène.	Lautrec	660 €
MJC Lautrec	Spectacle de théâtre enfants, ateliers de céramique enfants.	Lautrec	840 €
MJC Montdragon	Cours de judo tous les lundis + jeux de motricité pour les petits. Cours de théâtre les mardis et mercredis. Atelier d'improvisation et préparation du spectacle de fin d'année.	Montdragon	540 €
Les Pimprenelles Saint-Paulaises	Participation au championnat de France UMF (Union des Majorettes Françaises) qui aura lieu en avril 2025.	Saint-Paul Cap de Joux	1 000 €
MJC du Pays d'Agout	Tournoi de badminton, gala de danse, Téléthon.	Vielmur sur Agout	260 €
Association Agréée de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique du Pays Lautrécois	Déversements de poissons sur les lacs d'Aquaval et le ruisseau du Bagas / Ateliers pêche pour les adultes et enfants débutants / animation pêche journée des familles CCLPA.	Lautrec	588 €
			TOTAL LOISIRS : 4 268 €

Il est proposé d'attribuer aux associations pour l'année 2025, un montant total de subventions de 40.068 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté, à la majorité (1 contre : M. Ricard) :

- décide d'attribuer et de verser une subvention aux associations de la CCLPA pour une somme totale de 40.068 € pour l'année 2025, répartie comme indiqué ci-dessus,
- dit que les crédits nécessaires à la dépense sont inscrits au Budget Principal 2025,
- donne tout pouvoir à Monsieur le Président pour signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.
Pour copie conforme.

Le Président,
Thierry BARDOU

COMMUNAUTE DE COMMUNES SERVIES LAUTREC LAUTRECOIS-PAYS D'AGOUT

Le secrétaire de séance,
Marc CURETTI

La présente délibération pourra faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication. Le Tribunal administratif pourra être saisi par courrier (68, rue Raymond IV B.P. 7007 31068 Toulouse Cedex 07) ou par l'application informatique Télérecours accessible par le lien : http://www.telerecours.fr.